

SAVOIR PLUS, RISQUER MOINS : L'INTOXICATION CHEZ LES CONSOMMATEURS DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

Camille Lajoie, infirmière, 2019

LES SUBSTANCES PSYCHOACTIVES (SPA)

Une simple définition

L'utilisation de substances psychoactives est une pratique plutôt commune de nos jours. Certaines de ces substances sont consommées sans même connaître la composition et les effets secondaires. Par substances psychoactives, on entend une altération des processus mentaux, du jugement et même des fonctions cognitives lorsqu'elles sont consommées. Les consommateurs se situent parmi diverses tranches d'âge et la raison de consommation diffère d'une personne à une autre. Plus concrètement, le terme consommation se définit comme suit : « l'abus de substances est la consommation nocive et dangereuse de médicaments sur ordonnance et de drogues illicites à des fins autres que médicales. [...] L'abus de drogues peut également mener à la dépendance physique et à la toxicomanie » (Gouvernement du Canada, 2018).

DES INFORMATIONS EN CHIFFRE

Étendue de la problématique

Après de nombreuses études, l'alcool est la substance la plus dangereuse. Cependant, le cannabis demeure la substance la plus consommée.

Selon des données du Ministère de la Santé et Services sociaux du Québec (MSSS, 2018), la tranche d'âge des 15-24 ans est celle où on y retrouve le plus de consommateurs de cannabis avec 38,4%. Par la suite, c'est la catégorie d'âge 25-44 ans qui suit avec 22,9%. Également, les élèves du secondaire sont ciblés par une étude en lien avec la consommation. « En 2013, au Québec, au cours des 12 mois précédant l'enquête, le type de drogue ayant été le plus consommé par les élèves du secondaire est le cannabis (22,9 %) » (MSSS, 2018).

Un fait important qu'a émis l'Institut national de santé publique du Québec (2014), est qu'en 2014, 28 personnes de la région de Montréal se sont vues être fortement intoxiquées par les drogues. Malheureusement, 15 d'entre elles en sont décédées par un arrêt respiratoire.

LA SURDOSE AUX SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

En quelques mots...

Selon un article publié sur la surdose par le Gouvernement du Québec (2018), on appelle une surdose une consommation de substances psychoactives qui est démesurée et extrême pouvant mener à la mort. Cela s'explique par le fait que les substances consommées agissent directement sur les régions du cerveau qui sont responsables de faire fonctionner les organes vitaux. On pense par exemple, à la respiration et aux battements du cœur.

EN CE QUI CONCERNE LA PROFESSION INFIRMIÈRE

Reconnaître une intoxication sévère

- Une altération de l'état de conscience;



- Somnolence;
- Respiration difficile et lente;
- Lèvres bleutées (cyanose);
- Contraction des pupilles (myosis).

Intervenir lors d'une surdose aux substances psychoactives

Lorsqu'on est en présence de personnes qui consomment et qui sont susceptibles de faire une surdose, il faut être en mesure de :

- Reconnaître les signes d'une intoxication mentionnés précédemment;
- Si la naloxone est disponible et que le secouriste sait comment s'en servir, en administrer une dose;
- Appeler le 911 pour permettre à la personne de bénéficier des soins nécessaires;
- Porter assistance à la personne intoxiquée jusqu'à l'arrivée des ambulanciers en s'assurer de garder les voies respiratoires dégagées en procédant à la position latérale de sécurité.

LA NALOXONE, UN CHOIX PRIVILÉGIÉ

Expliquer l'importance de se procurer de la naloxone

La naloxone est un médicament qu'on peut administrer à une personne qui est fortement intoxiquée aux opioïdes. C'est un médicament qui renverse l'effet de la substance consommée. Cependant, l'effet est temporaire. Cette administration permet de prolonger les fonctions vitales pour une durée limitée. C'est pourquoi il faut diriger la personne vers un centre hospitalier. Il est recommandé de se procurer de la naloxone pour soi-même ou pour un membre de la famille qui consomme des opioïdes (Gouvernement du Québec, 2018).

RÉFÉRENCES

- Gouvernement du Québec. (2018). Surdose (ou overdose) d'opioïdes. Repéré à <https://santemontreal.qc.ca/population/conseils-et-prevention/surdose-ou-overdose-dopioïdes/>
- Gouvernement du Canada. (2018). Concernant l'usage problématique de substances (toxicomanie). Repéré à <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/dependance-aux-drogues/sujet-abus-substances/sujet-abus-substances.html>
- Institut national de santé publique du Québec. (2014). Surdoses et drogues et rue à Montréal : hausse alarmante des cas. Repéré à <https://www.inspq.qc.ca/espace-itss/surdoses-et-drogues-de-rue-montreal-hausse-alarmante-des-cas>
- Ministère de la santé et des services sociaux. (2018). Consommation de cannabis et autres drogues. Repéré à <http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/statistiques-de-sante-et-de-bien-etre-selon-le-sexe-volet-national/consommation-de-cannabis-et-autres-drogues/#note-1>